
Programme de Formation

L'officine vétérinaire : règles et sécurisation de la dispensation

Organisation

Durée : 1 heure et 30 minutes

Mode d'organisation : À distance

Contenu pédagogique



Public visé

Pharmacien, préparateur d'officine



Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux et l'intérêt de se positionner sur l'activité vétérinaire pour l'officine
- Identifier les points clefs à vérifier sur une ordonnance
- Sécuriser la dispensation d'ordonnance des médicaments vétérinaires



Description

CONTEXTE

- Enjeux et chiffres clés de l'activité vétérinaire pour l'officine
- Concept « One Health » et le marché vétérinaire en France
- Les 7 piliers capitaux de la confiance

CAS PRATIQUES D'ORDONNANCE

- Présentation d'exemples concrets
- Liste des points essentiels (mentions de prescription / mentions de délivrance) à vérifier



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

Support visuel (diaporama PowerPoint) partagé sur écran. Book de formation et de prise de notes envoyé avant la séance qui comprend : le résumé des diapositives et cas pratiques, une diapositive de synthèse des idées clef à retenir



Moyens et supports pédagogiques

Support visuel (diaporama PowerPoint) partagé via le logiciel Dendreo live. Matériel utilisé : le logiciel Dendreo live permet au formateur d'y partager son support de cours. Les stagiaires s'y connectent via internet et peuvent y poser leur question tout au long de la formation (à l'oral ou sous forme de chat). L'outil permet la traçabilité des connexions. Book de formation (support diffusé) transmis par mail aux stagiaires avant la formation. Interactivité du groupe, échanges et partage des expériences de chacun





Modalités d'évaluation et de suivi

Tour de table pour connaître les attentes des stagiaires. Une auto-évaluation des connaissances est effectuée en début et en fin de formation pour valider l'acquisition des connaissances par les stagiaires. Fiches de satisfaction portant sur l'évaluation de la formation. Un questionnaire d'évaluation « à froid » portant sur la mise en pratique de la formation est adressé deux mois après la formation.



Formateur

- Jacky Maillet - Docteur en pharmacie, formateur